

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

Convocations du 6 octobre 2016

**Présents** : MM. et Mmes GILOT Bernard – CHARLON Emmanuel – CHICON Slajdana - DEROUX Jean-Marc - GUILLOT Michel – JUNCHAT François – POIRIER Pascal - POITOU Arnaud - ROSIER Marie-Evelyne - SCHMITT Jacques – SEDE Samerha

**Représentés** : Mme GOUGRY Anne-Marie (pouvoir donné à M.POIRIER) - Mme LEFIEUX Isabelle (pouvoir donné à M.GILOT)

**Absents excusés** : M. PERRET Georges

**Secrétaire de séance** : M. GUILLOT Michel

La séance est ouverte à 18h30.

### ◆ **Fermeture de la mairie au public un après-midi par semaine**

Afin d'améliorer la gestion administrative du secrétaire de mairie, le Maire propose la fermeture au public le mardi après-midi. Après échange d'arguments, et à l'unanimité, le Conseil Municipal (13 voix pour) valide cette proposition dont l'application prendra effet en novembre.

### ◆ **Avancement de M. Guillaumat**

M. Guillaumat a été admis le 11 juillet 2016 à l' « examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe », pour la spécialité « espaces naturels, espaces verts » et option « bûcheron, élagueur ». En conséquence, le Maire propose son inscription au tableau d'avancement qui sera ensuite soumis à la commission administrative paritaire du centre de gestion. Après échange d'arguments, et à l'unanimité, le Conseil Municipal (13 voix pour) valide cette proposition.

### ◆ **Virement de crédits**

Une anomalie est apparue dans le budget primitif 2016 concernant le compte « 1641 – emprunts en euros », sous-budgété. Le Maire propose les ajustements suivants :

- Diminution du chapitre « 23 – immobilisations en cours » / opération « 121 – accessibilité école » (dont les travaux ne seront pas exécutés en 2016) pour un montant de 6.000 euros → nouveau montant budgété = 9.000 euros
- Augmentation du compte « 1641 – emprunts en euros » pour un montant de 6.000 euros → nouveau montant budgété : 31.773 euros

Après échange d'arguments, et délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal (13 voix pour) valide ce virement de crédits.

### ◆ **Etude assainissement**

Le rapport d'étude a été reçu en mairie ce jour 21 octobre 2016. Il concerne le branchement de particuliers pour la première tranche, la station d'épuration, le transfert des effluents sous pression et les collecteurs gravitaires. Une réunion est prévue prochainement avec le cabinet d'études.

### ◆ **Salle polyvalente**

Le 10 octobre dernier, une rencontre a eu lieu avec un architecte potentiel : visite sur le terrain et discussion en mairie. Une offre de service pour pré-étude de faisabilité et d'implantation est présentée par le Maire pour un montant de 2.560 euros HT. Après échange d'arguments, et à l'unanimité, le Conseil Municipal (13 voix pour) mandate le Maire pour donner suite à cette offre et prendre un nouveau rendez-vous avec l'architecte.

### ◆ **Association nivernaise « RN7 historique »**

M.Schmitt a assisté le 18 octobre à une réunion de présentation de cette association et de ses objectifs. Des précisions restent à obtenir pour s'engager plus avant dans l'association.

### ◆ Vidéo-surveillance aux points d'apport volontaire

Suite aux problèmes d'incivilité aux points d'apports volontaires la commission des travaux propose la vidéo-surveillance (12 voix pour, 1 abstention). Le maire indique que sur information de la sous-préfecture, un dossier préalable doit être fourni en vue de son examen en commission préfectorale d'autorisation. Ce dossier est actuellement en cours de rédaction : « demande d'autorisation d'un système de vidéo protection ».

### ◆ Participation citoyenne

Une réunion publique animée par la gendarmerie aura lieu le 4 novembre 2016 à la salle des fêtes. Seront exposés le rôle de chacun : Maire, résident, gendarmerie. Un appel à candidature sera fait pour devenir « référent citoyen ».

### ◆ Association Red Dog et étang des Charmilles

L'association Red Dog a demandé par courrier du 16 août 2016 l'autorisation d'organiser les 14 et 15 janvier 2017 une « Hivernale Motos » (une centaine de motards) à l'étang des Charmilles. Après échange d'arguments, et à l'unanimité, le Conseil Municipal (13 voix pour) valide cette demande en précisant que la société de pêche « L'Ablette » sera contactée prochainement.

### ◆ Contrats de location place Bourdier

Afin de faire vivre le cœur de village, des commerçants non sédentaires ainsi que le bar « Le P'tit Blanc » s'installent régulièrement place Bourdier pour leur activité, sous contrôle de la municipalité. Après échange d'arguments, et à l'unanimité, le Conseil Municipal (13 voix pour) confirme que les conditions d'occupation restent inchangées.

### ◆ Questions diverses

- Voierie : après concertation de la réglementation et les conseils de Monsieur Clavier du bureau d'études de la ComCom « Loire et Vignoble », des ralentisseurs de type « coussin berlinois » seront installés rue des Ecoles (à l'approche de l'école) et inscrits au budget 2017
- Père Fouettard : suite à un courrier d'un riverain relatif aux risques de dégradation de sa façade et d'incendie de toitures, la mise à feu du Père Fouettard sera déplacée en direction de la Mairie
- Enveloppes pré-timbrées avec logo de la commune : le stock résiduel est faible ; un devis de La Poste a été reçu pour réapprovisionnement avant la hausse des tarifs postaux. Après discussion, le Conseil Municipal opte pour un réapprovisionnement de mille enveloppes pré-timbrées avec logo inchangé
- Sapins de Noël : après discussion, le Conseil Municipal mandate le Maire pour l'acquisition de vingt sapins de 70 cm, givrés
- Réfection de la toiture de l'église : suite aux devis reçus en mairie, une demande de subvention DETR est en cours de finalisation. Une première tranche de travaux pourrait avoir lieu en 2017. Un contact doit être pris également avec l'Evêché pour sa participation potentielle
- Le solde de la subvention DETR et de la Poste pour fin de travaux à l'agence postale communale devrait être perçu courant novembre (APC)
- La date pour l'inauguration officielle de l'APC reste à finaliser avec le représentant de La Poste
- Le Conseil Départemental réalise une enquête sur l'attractivité de la Nièvre auprès des élus
- Les travaux de rénovation interne de la mairie doivent commencer très prochainement
- La société organisatrice des feux d'artifice compense les « ratés » récents par une facturation à hauteur de 50% du montant initial.
- Stationnements gênants : des potelets vont être installés aux abords du commerce et devant l'église

La séance est levée à 20h30.